

1. *Raison sociale (nom) et siège de l'entité juridique dissoute:* **Telesicel S.A., Pully**
2. *Statut juridique de l'entité juridique dissoute:* Société anonyme
3. *Nom et siège de l'entité juridique repreneuse:* Cablecom Sàrl, Winterthur
4. *Statut juridique de l'entité juridique repreneuse:* Société anonyme
5. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
6. *Date de la décision:* 21.06.2002
7. *Echéance de préavis des créances:* **30.09.2002**
8. *Adresse pour la déclaration des créances:* Me Gaudenz F. Domenig, Prager Dreifuss Rechtsanwälte, Mühlebachstrasse 6, 8008 Zürich
9. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'entité juridique dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
10. *Remarques:* La fusion a lieu avec effet rétroactif au 1er janvier 2002. Les actifs et les passifs de la société passent à la Cablecom Sàrl par voie de succession universelle. Les créanciers sont également informés que la fusion du patrimoine des deux sociétés, conformément à l'art. 748 ch. 6 CO en relation avec l'art. 745 al. 3 CO, pourra s'opérer à l'échéance d'un délai de trois mois courant dès la publication du troisième appel aux créanciers.

Prager Dreifuss, Rechtsanwälte
3001 Bern

(00616888)